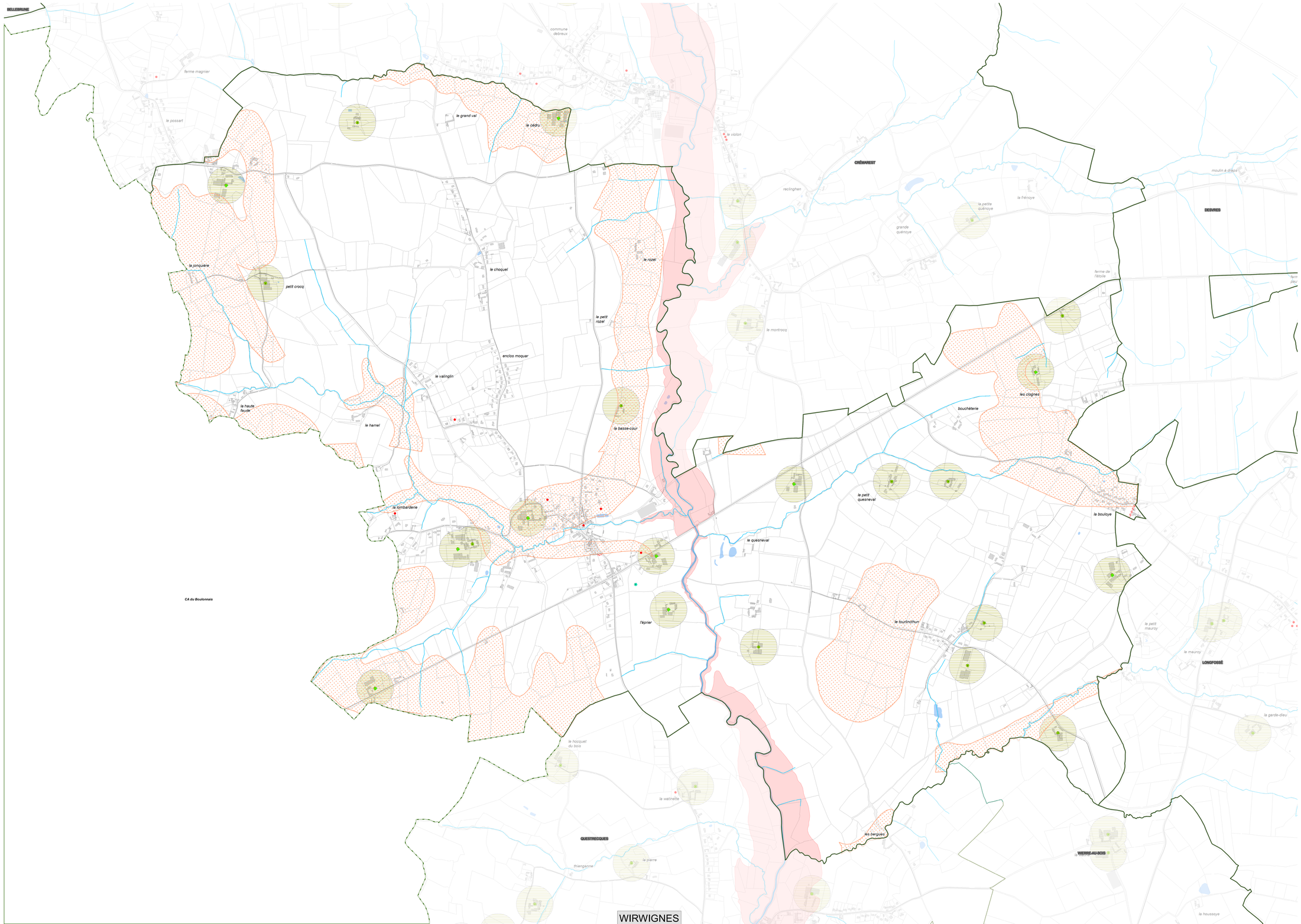

Communauté de Communes de Desvres-Samer

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 6 NOV. 2018

Le Président,

Chaude PELDEKOMME

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN REGLEMENTAIRE C31

Aléas, risques et nuisances

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

WIRWIGNES

BOULOGNE-SUR-MER Développement Côte d'Opale
Agence d'attractivité, d'urbanisme et de développement économique

ARRET DE PROJET
LE 6 NOVEMBRE 2018

Localisation de la commune sur le territoire intercommunal (1:140 000 ème)

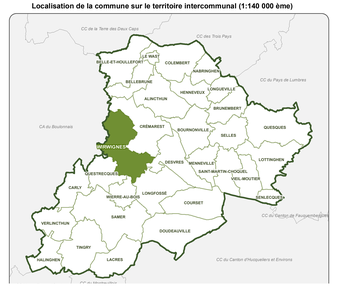

Information :
En plus des dispositions représentées au Plan réglementaire C, il est necessaire de consulter les Plans réglementaires A et B.

LEGENDE
Eléments identifiés au titre de l'article R151-31 et R151-34 du Code de l'urbanisme

PPR Inondation Liane
- Zone bleu
- Zone rouge

Aléa retrait gonflement des sols argileux
- Fort
- Moyen

Installation classée pour l'environnement
- ICPE agricole
- ICPE Industriel

Autres
- Terrain inconstructible (remblais, galerie souterraine, glissement de terrain…)
- Cavité souterraines (dont périmètre d'information et vigilance autour de la cavité)
- Site Pollué BASOL

Habillage cadastre
- Bati ou groupe de batis ajouté au cadastre
- Exploitation Agricole (dont RSD)
- Périmètre 100m exploitation agricole
- Captage
- Surface en eau
- Cours d'eau (Rivière, fleuve)
- Voiries
- Voies ferrée
- Bati Cadastre
- Cimetière
- Equipements sportifs
- Parcellaire
- Limite commune
- Limite intercommunale

Echelle de référence : 1/5 500

0 50 100 200 Mètres

Sources : ©DGI cadastre 2018, GIGN - BD TOPO® 2015, DREAL NPDC, CSRPN, BDCO 2018